Marisol TOURAINE, ministre des Affaires sociales et de la Santé, abroge le texte interprété com

Conformément à l'annonce faite par le Président de la République le 30 juin dernier aux associations L

Dans un courrier adressé au Président de l'Ordre des Médecins, la ministre a par ailleurs réaffirmé que

« *Toutes*